

La stratégie et le plan d'actions de la filière Légumes en Région Centre-Val de Loire

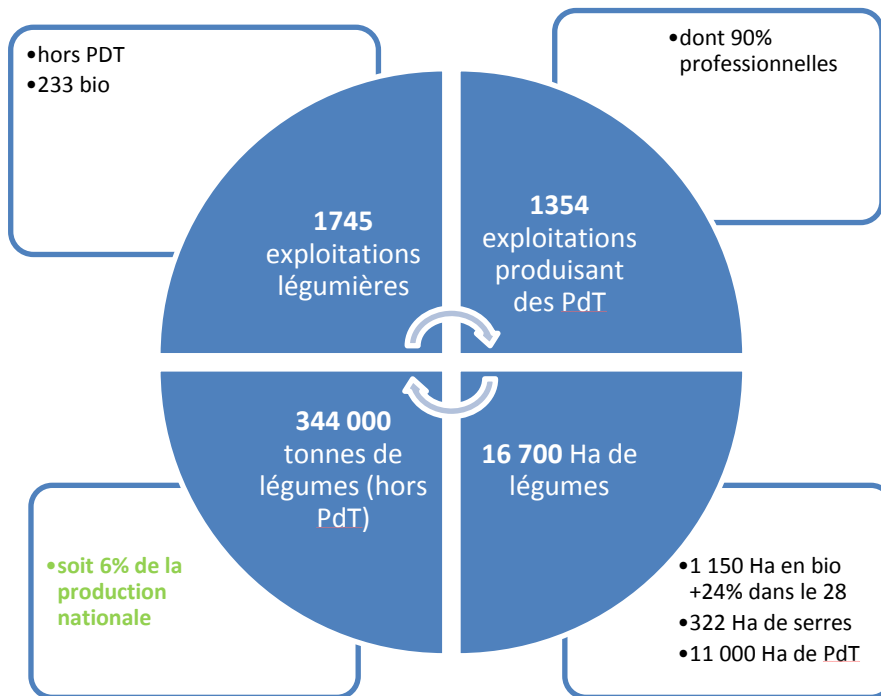
05 avril 2019 - 04 avril 2023



Plan

1.	La filière Légumes en Centre-Val de Loire.....	2
2.	Une filière Légumes diversifiée en types de légumes et systèmes de production	2
3.	La région Centre-Val de Loire bien positionnée sur certaines productions légumières	3
4.	Des acteurs amont et aval présents	4
5.	Un diagnostic qui fait ressortir la complexité de la filière.....	5
6.	Les enjeux de la filière Légumes en Centre-Val de Loire.....	6
7.	Proposition de développement d'un plan d'actions en 6 axes	8

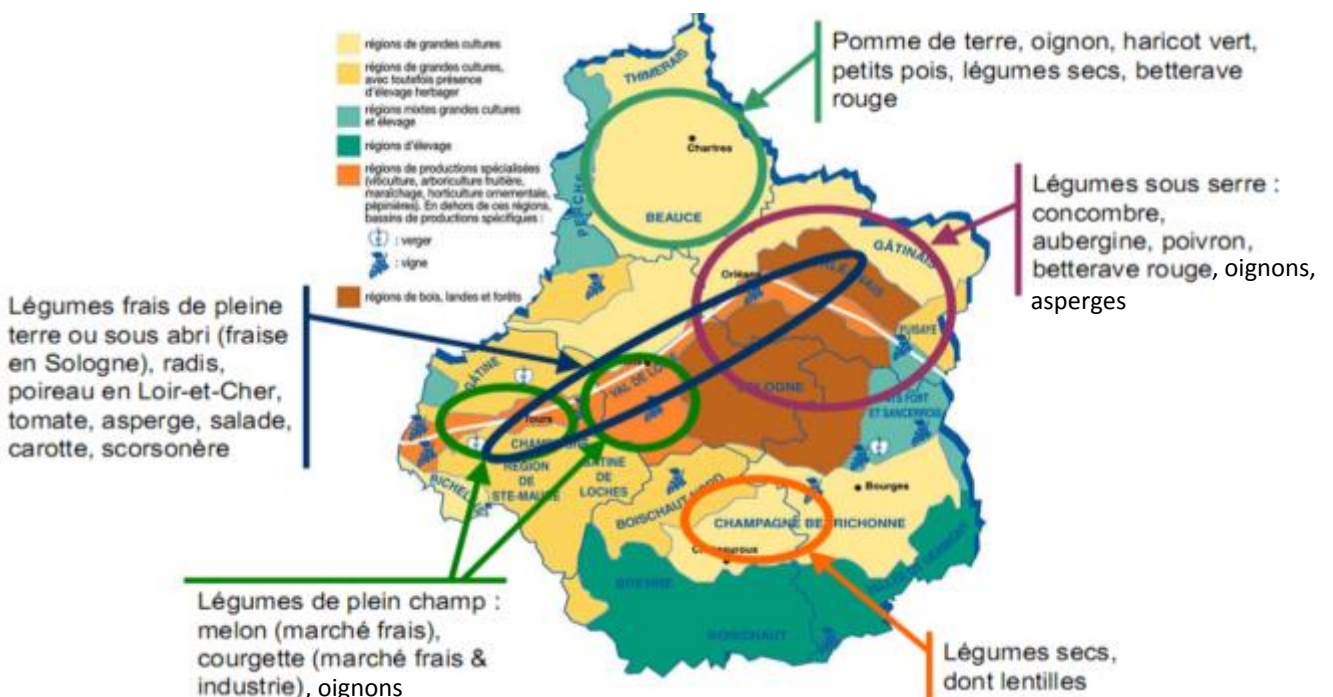
1. La filière Légumes en Centre-Val de Loire



2. Une filière Légumes diversifiée en types de légumes et systèmes de production

Ce constat en fait aussi bien une force qu'une faiblesse. La force est d'avoir un ensemble de légumes produits et commercialisés sur différents circuits : plein champs, sous serre, maraîchage diversifié, légumes d'industrie, vente en circuits courts, en organisation de producteurs, via des grossistes, via des contrats avec des industriels, en coopérative...

Par contre cette diversité complexifie l'homogénéité de la structuration de la filière, et dilue sa visibilité et son poids face aux concurrents des autres régions.



3. La région Centre-Val de Loire bien positionnée sur certaines productions légumières

Le Centre-Val de Loire produit 50% des betteraves potagères françaises.

L'Eure-et-Loir est le 1er département en Centre-Val de Loire producteur d'oignons (1 370 Ha et 78 880 T) et le 4ème département producteur en PDT de consommation.

L'Eure-et-Loir, Le Loiret et le Loir-et-Cher produisent 500 000 T de pommes de terre pour 11 267 Ha.

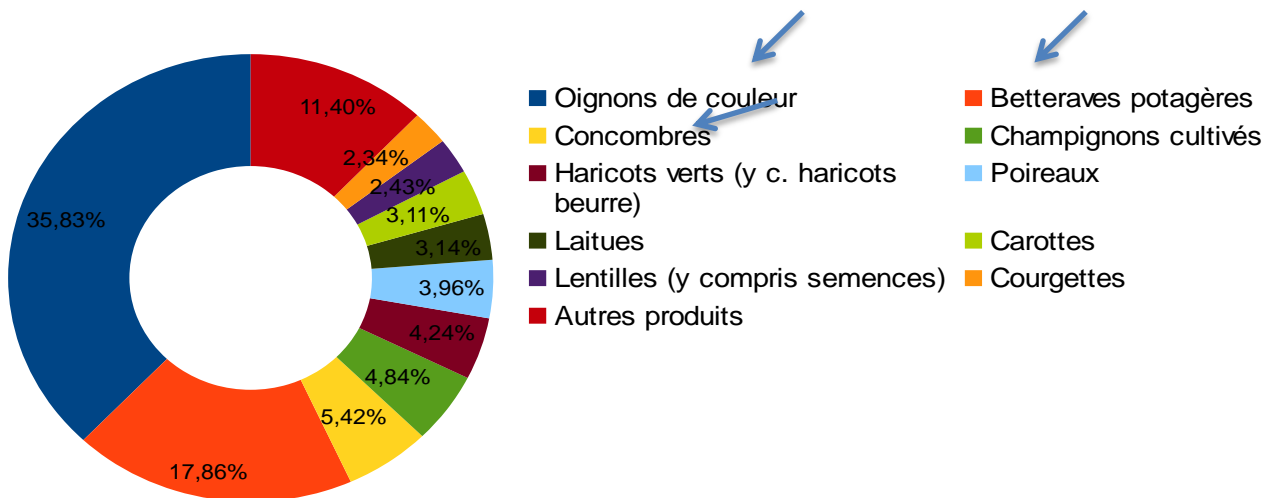
Le Loiret est le 2ème producteur en concombres derrière la Loire-Atlantique (60 Ha et 16 260 T).

Le Loir-et-Cher est en 3ème position des départements producteurs de poireaux (391 Ha et 11 674 T) et 5ème producteur de courgettes avec 175 Ha et 6 575 tonnes.

L'Indre-et-Loire se positionne dans les 15 premiers départements producteurs de melons.

Trois départements (41, 37 et 45) sont des producteurs d'asperges.

Les principales productions en région Centre-Val de Loire en 2016



Source: SRISE Statistique agricole annuelle

4. Des acteurs amont et aval présents

La région Centre-Val de Loire bénéficie d'un réseau d'acteurs importants, permettant de maintenir une bonne dynamique sur le territoire.

A noter cependant que la structuration est hétérogène d'une filière à l'autre, et certains opérateurs sur des actions de transformation sont peu présents.

Ceci impacte le développement de certains circuits de commercialisation et peut à terme déstabiliser et désorganiser le développement de la filière.



5. Un diagnostic qui fait ressortir la complexité de la filière

Le diagnostic « Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces » fait ressortir des enjeux dépassant le simple cadre régional : coût de la main d'œuvre française, manque d'attrait pour les métiers agricoles, contradictions des attentes consommateurs, baisse des financements nationaux sur l'expérimentation...

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Des bassins de production bien établis et qui se sont adaptés à un contexte économique changeant. - Conditions pédo climatiques favorables. - Compétences/expertise des conseillers et producteurs. - Structuration de la filière : opérateurs amont/aval. - Image positive des légumes. - Positionnement géographique stratégique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité de production et hétérogénéité de la structuration filières. - Organisation des ressources humaines internes. - Débouchés, commercialisation. - Identité régionale faible/manque de visibilité. - Formation, expérimentation et innovation. - Manque de compétitivité des exploitations sur le plan : investissements (outils de production vieillissants, faible mobilisation des dispositifs existants), performance technique et économique. - Contexte pédo-climatique et parasitisme. - Foncier, main d'œuvre et transmission.
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - Structuration interne - compétences conseillers. - Opérateur ayant l'expérience de structuration de filière ou de logistique. - Emploi, formation, installation : des structures en région. - Débouchés, prix d'achat rémunérateurs pour les agriculteurs, commercialisation. - Améliorer nos organisations et nos capacités de production (cibler les investissements utiles et innovations). - Trouver des solutions sur l'évolution des systèmes de productions productifs et économes en intrants + gestion de l'eau. Fiables, économiquement rentable et compétitives. - Trouver des solutions sur les questions de MO. - Stratégies politiques en faveur de la production de légumes - contexte favorable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des financements (investissements, expérimentation). - Problème de recrutement et turn-over des conseillers. - Concurrence des activités (agricoles, tertiaires) pour l'accès au foncier. - Approvisionnement des IAA locales par des produits hors région. - Contraintes techniques suite aux retraits de nombreuses molécules. - Stagnation de la consommation + concurrence forte entre industriels européens. - Centres de décision hors région (conserve). - Attentes des consommateurs contradictoires : produits locaux - prix bas. - Concurrence entre stratégies politiques, entre débouchés : risque de désorganisation (accompagnements, aides financières). - Evolution des politiques publiques : déstabilise les initiatives. - Coût élevé de la MO française vs autres pays européens, ce qui empêche d'être compétitif au niveau de l'exportation. - Performance économique des cultures par rapport à l'Europe : MO, prix mondiaux.

6. Les enjeux de la filière Légumes en Centre-Val de Loire

Dans ce contexte ambiant mouvant, la filière Légumes peut compter sur son image positive vis-à-vis des consommateurs, et sur le soutien des politiques régionales et du Conseil régional Centre-Val de Loire, ainsi que sur l'assise d'opérateurs historiques.

La filière Légumes, comme les autres filières agricoles, doit faire face à des défis : prendre en compte les attentes de la société en matière d'environnement, rester compétitive par rapport à des productions étrangères produites avec moins de charges, produire des produits sains et gustatifs, intégrer et anticiper les évolutions induites par le changement climatique.

Cela implique de changer des modes de production, trouver des solutions alternatives aux produits de synthèse tant pour la protection des plantes que pour la fertilisation, tester de nouvelles pratiques pour adapter les itinéraires techniques.

Compte-tenu des éléments du diagnostic, les enjeux identifiés comme prioritaires par les partenaires de la filière régionale légumes sont les suivants :

► Enjeu 1 : des systèmes adaptables aux changements

Les producteurs de légumes sont confrontés à différentes évolutions :

- changement climatique (sécheresse et épisodes pluvieux : accès et gestion de l'eau, gestion du parasitisme et des ravageurs, adaptation des variétés selon les sols),
- attentes sociétales et réglementaires (réduction des produits phytosanitaires : équipements agro écologiques, nouvelles technologies, origine des produits),
- productions en adéquation avec les attentes du marché (stratégie commerciale, innovations)

Pour accompagner les producteurs dans l'anticipation de leur choix et l'adaptation de leur systèmes, les acteurs de la filière (réseaux Chambres d'agriculture, Bio Centre, OP, stations d'expérimentation...) : réalisent des expérimentations, conduisent des essais terrains, de la veille, testent de nouvelles pratiques, animent des groupes d'échanges, conseillent sur les bonnes pratiques, accompagnent la structuration au sein de projets collectifs...

► Enjeu 2 : des entreprises économiquement viables

Un enjeu fort de la filière est de permettre aux entreprises d'évoluer face aux mutations (réglementaires, environnementales et sociétales), tout en restant performantes économiquement, avec des systèmes viables.

Il est important de conforter la rentabilité des exploitations : grosse problématique MO, et besoin de références et de conseil technico-éco pour installer des petites structures maraichères en légumes. Ceci passe également par favoriser les investissements en production de légumes pour avoir des entreprises compétitives et modernes.

► Enjeu 3 : une filière et un environnement attractifs

Cet enjeu est multiple. De manière globale et transversale, les métiers agricoles n'attirent plus. Il est nécessaire de rendre les métiers attractifs, communiquer positivement pour attirer les jeunes ou les salariés de la région et hors région, et favoriser le développement d'ateliers légumes.

Par ailleurs, la profession constate un manque d'information du grand public quant aux pratiques des producteurs. L'effort environnemental est rarement valorisé au niveau commercial, alors que les consommateurs souhaitent être réassurés sur l'origine et la qualité sanitaire des légumes.

Faire connaître la production et ce qui est produit en région Centre, par une communication auprès du grand public, permettrait tout à la fois d'avoir un effet sur les consommateurs, en améliorant « l'image de marque de la production », et sur le salariat, en valorisant le métier auprès de « salariés potentiels ».

Enfin, afin de diffuser, valoriser et transmettre les informations auprès des agriculteurs et conseillers, un plan de communication sera élaboré, et les résultats seront diffusés via différents supports (posters, diaporamas, témoignages, visites, démonstrations, interventions), selon les cibles visées, lors de journées régionales ou sur des salons régionaux ou nationaux.

7. Proposition de développement d'un plan d'actions en 6 axes

Pour répondre aux 3 enjeux précités, la filière Légumes en région Centre-Val de Loire propose de développer un plan d'actions en 6 axes :

Axe A : Accompagner les entreprises pour faire face aux mutations

Action A.1 : Développer l'expérimentation

Action A.2 : Echange et transfert des résultats d'expérimentation (Mesure FEADER Transfert)

Action A.3 : Soutenir les investissements pour améliorer la performance globale des entreprises

Axe B : Renforcer l'accompagnement technique des producteurs

Action B.1 : Mutualiser et développer le réseau de compétences des conseillers légumes de la région

Action B.2 : Acquisition de références technico-économiques en production de légumes

Action B.3 : Accompagnement technique individuel des producteurs de légumes, installés ou convertis bio depuis moins de 3 ans

Action B.4 : Accompagner le développement de groupes de producteurs innovants ou souhaitant améliorer leurs pratiques de production (Mesure FEADER Transfert)

Action B.5 : Favoriser l'accès à des interventions d'experts ou de conseillers spécialisés

Action B.6: Animation d'un réseau de fermes pilotes en productions légumières (Mesure FEADER Transfert)

Axe C : Accéder à une main d'œuvre locale motivée et compétente

Action C.1 : Réaliser un diagnostic de territoire sur les besoins en main d'œuvre et les initiatives territoriales en vue de trouver des solutions adaptées à la filière légumes

Action C.2 : Recenser les apprentis/stagiaires en recherche d'une exploitation (hors CAP)

Axe D : Accompagner la structuration des filières par des actions collectives

Action D.1 : Accompagner le développement de projets collectifs de diversification

Action D.1.bis : Développer la valeur ajoutée et favoriser la transition agro-écologique sur les territoires

Action D.2 : Favoriser l'émergence de projets collectifs par l'animation de clubs d'entreprises

Axe E : Favoriser une vision stratégique des exploitations

Action E.1 : S'offrir des opportunités de nouveaux marchés en s'appuyant sur l'approche consommateur

Action E.2 : Sensibiliser les exploitants et les acteurs de la filière à la transmissibilité des exploitations

Axe F : Favoriser une communication au sein et autour de la filière

Action F.1 : Pilotage global du programme d'actions

Action F.2 : Communiquer sur les avancées de la filière

Action F.3 : Communiquer sur la diversité de la filière auprès du grand public